

## VI.5 Choix de la variante retenue

L'étude des variantes par photomontage montre que parmi les deux variantes étudiées, l'une d'elle, la variante 2 semble être optimale par rapport au paysage, que ce soit à l'échelle proche ou éloignée.

Ainsi depuis le point de vue C, à l'échelle éloignée, la variante 2 se présente sous la forme d'une ligne lisible et quasi symbolique dans le paysage, convenant mieux à la fonction touristique de ce point de vue que la perception de la variante 1, cette dernière montrant une superposition de machines.

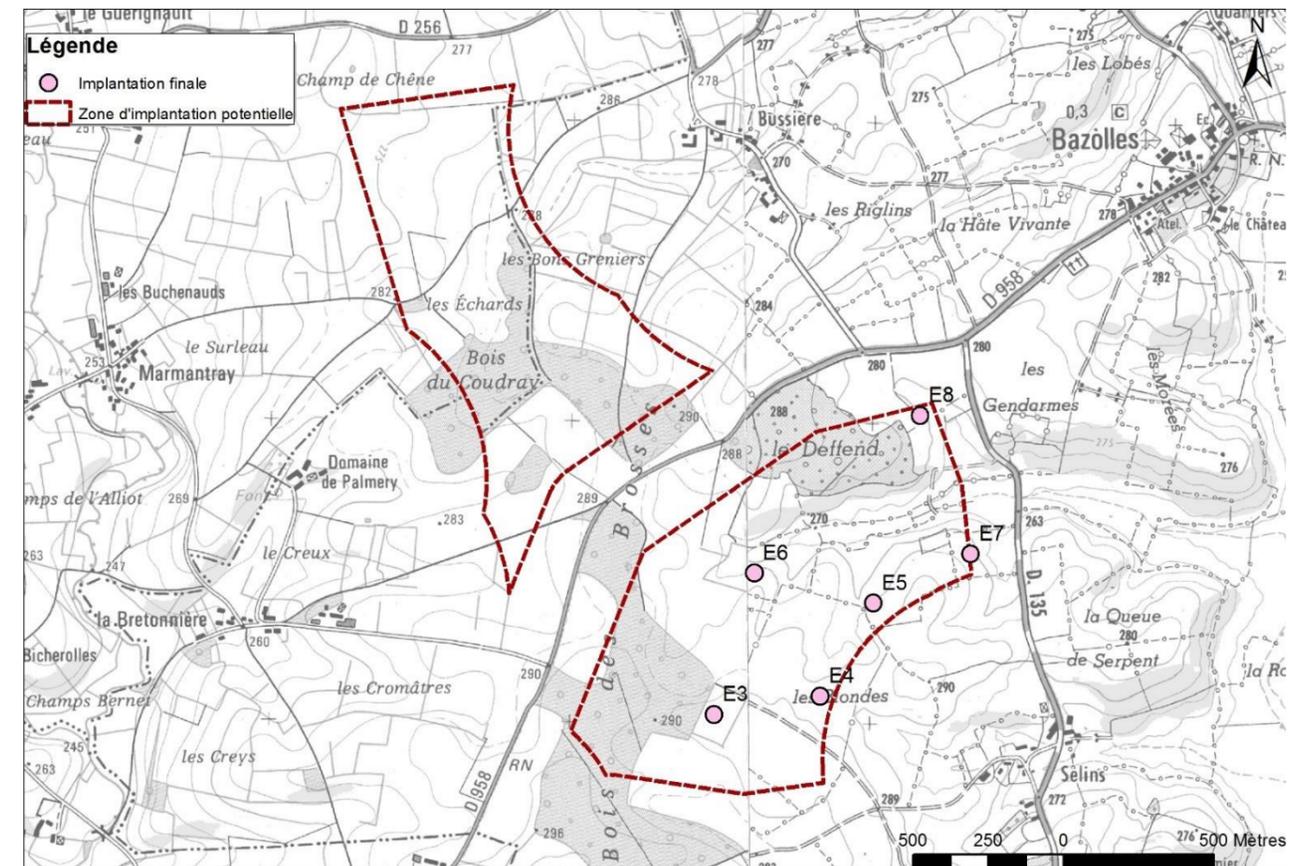
Depuis les points de vue plus proche (A et B), là encore, la variante 2 semble plus adaptée d'un point de vue paysager, s'affichant sous la forme d'un groupe de 6 machines, dense mais lisible, alors que la variante 1, plus étalée, selon deux groupes de machines hétérogènes, montre une covisibilité plus prononcée avec l'église de Bazolles et une moins bonne lecture dans le paysage.

Depuis le point de vue D, à une échelle semi-lointaine, là encore la variante 2 semble la plus adaptée avec un rendu sous la forme d'une ligne assez compacte et presque homogène qui permet une bonne lecture. A l'inverse la variante présente un rendu plus brouillon avec des superpositions de machines et un étalement du parc plus important sur l'horizon.

**Au regard de cette comparaison purement paysagère et des différents critères annexes (émergences acoustiques, effets de sillage et de production attendue, recommandations éco-environnementales, zone de survol aérien...), la variante 2 est celle qui est retenue pour le projet de Châtaignier.**

**Le choix d'éliminer les éoliennes E1 et E2 dans l'implantation finale permet donc une meilleure cohérence projet avec son environnement paysager.**

**Le type d'éolienne choisi est la NORDEX N117 (91 m de hauteur de moyeu et 149,40 m en bout de pale).**



147- Schéma de l'implantation finale des éoliennes

## VII Analyse visuelle du parc éolien dans le paysage

### VII.1.1 Analyse visuelle à l'aide de la carte de visibilité des éoliennes

Le logiciel WINDPRO a modélisé de manière théorique les zones de visibilité des éoliennes du projet de Châtaignier dans un rayon d'environ 20 kilomètres autour de la zone d'implantation potentielle des éoliennes. Pour ce faire, le scénario définitif a servi de base pour ce modèle la hauteur des machines modélisées étant de 149,40 mètres, correspondant à la hauteur maximale envisagée (principe d'étude du modèle d'éolienne le plus imposant). Ce modèle intègre les effets de topographie, mais ne comprend pas la disposition des boisements, des haies ou des zones bâties. Ainsi, la carte de visibilité théorique du projet éolien reste une approche globale qui sera nuancée sur le terrain en fonction des caractéristiques paysagères énoncées dans l'étude de l'état initial ; **elle ne préfigure en aucun cas des visibilitées réelles.**

L'analyse de cette carte montre que l'unité paysagère du Bazois concentre la majorité des impacts théoriques du projet éolien de Châtaignier. Ces impacts sont particulièrement concentrés à une échelle rapprochée et immédiate : en effet, les autres unités paysagères des Vaux de Montenoison et du Bas Morvan sont peu sensibles, montrant peu d'endroits avec une visibilité théorique des éoliennes. Ceci s'explique par la présence des deux crêtes qui encadrent le Bazois et qui par leur hauteur, ne permettent pas une visibilité du projet. Il est à noter que cette carte ne prend en compte que le relief et que la végétation dense, notamment sur les crêtes, risque d'atténuer encore l'impact du projet depuis ces deux unités paysagères.

Le Sud de l'unité paysagère du Bazois montre une sensibilité accrue au projet, avec des zones de visibilité théorique plus nombreuses qu'au Nord, où l'encaissement des vallées et le jeu de vis-à-vis des coteaux limite la visibilité théorique des éoliennes à des zones restreintes et précises.

#### COMPLEMENTS

La réalisation d'une ZIV figurant l'angle verticale en degré occupé par les éoliennes du projet en fonction de la distance permet de moduler le résultat obtenu avec la première ZIV cartographiée. En effet cette deuxième carte permet de voir que si en dessous de 5 Km l'angle de visibilité augmente de manière exponentielle, au-delà de cette distance, les éoliennes ont une taille perçue très faible lorsqu'elles sont visibles, entre 1 et 3°. Leur impact théorique bien qu'avéré risque de manière générale d'être fortement modéré avec une faible taille perçue des machines au-delà de 5 km.

La comparaison avec la première ZIV réalisée montre également que certains secteurs de visibilité ne sont pas présents sur cette deuxième carte, signifiant ainsi que depuis ces zones, l'effet de la topographie rend la taille perçue des éoliennes plus faible que 1°. Ainsi seule le bout des pales dépasserait. Cette carte permet donc pour ces secteurs de moduler l'impact théorique qui serait donc très faible à nul en fonction du couvert végétal.



148- Carte de la ZVI à l'échelle de l'aire d'étude éloignée



## PROJET EOLIEN DU CHATAIGNIER VISIBILITE THEORIQUE DES EOLIENNES

### LEGENDE

#### Périmètres d'étude

- Implantation des éoliennes (projet de Châtignier)
- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude éloignée

#### Zone de visibilité théorique

- 1 éolienne visible
- 2 éoliennes visibles
- 3 éoliennes visibles
- 4 éoliennes visibles
- 5 éoliennes visibles
- 6 éoliennes visibles

#### Photomontages

- × Localisation de la prise de vue du photomontage

#### Patrimoine protégé

(Carte intégrant les analyses des périmètres intermédiaire et rapproché)

- Edifice
- Site
- Contour du site protégé ou de la ZPPAUP
- Sensibilité nulle
- Sensibilité faible
- Sensibilité moyen
- Sensibilité forte
- Sensibilité très forte



ECHELLE :



149- Carte de la ZVI à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée



**PROJET EOLIEN DE CHATAIGNIER**

**ZVI**

**(AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE)**

**LEGENDE**

**Périmètres d'étude**

- Implantation des éoliennes (projet de Châtignier)
- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude rapprochée

**Zone de visibilité théorique des éoliennes du projet**

- 1 éolienne visible
- 2 éoliennes visibles
- 3 éoliennes visibles
- 4 éoliennes visibles
- 5 éoliennes visibles
- 6 éoliennes visibles

**Patrimoine protégé**  
*(Carte intégrant les analyses des périmètres intermédiaire et rapproché)*

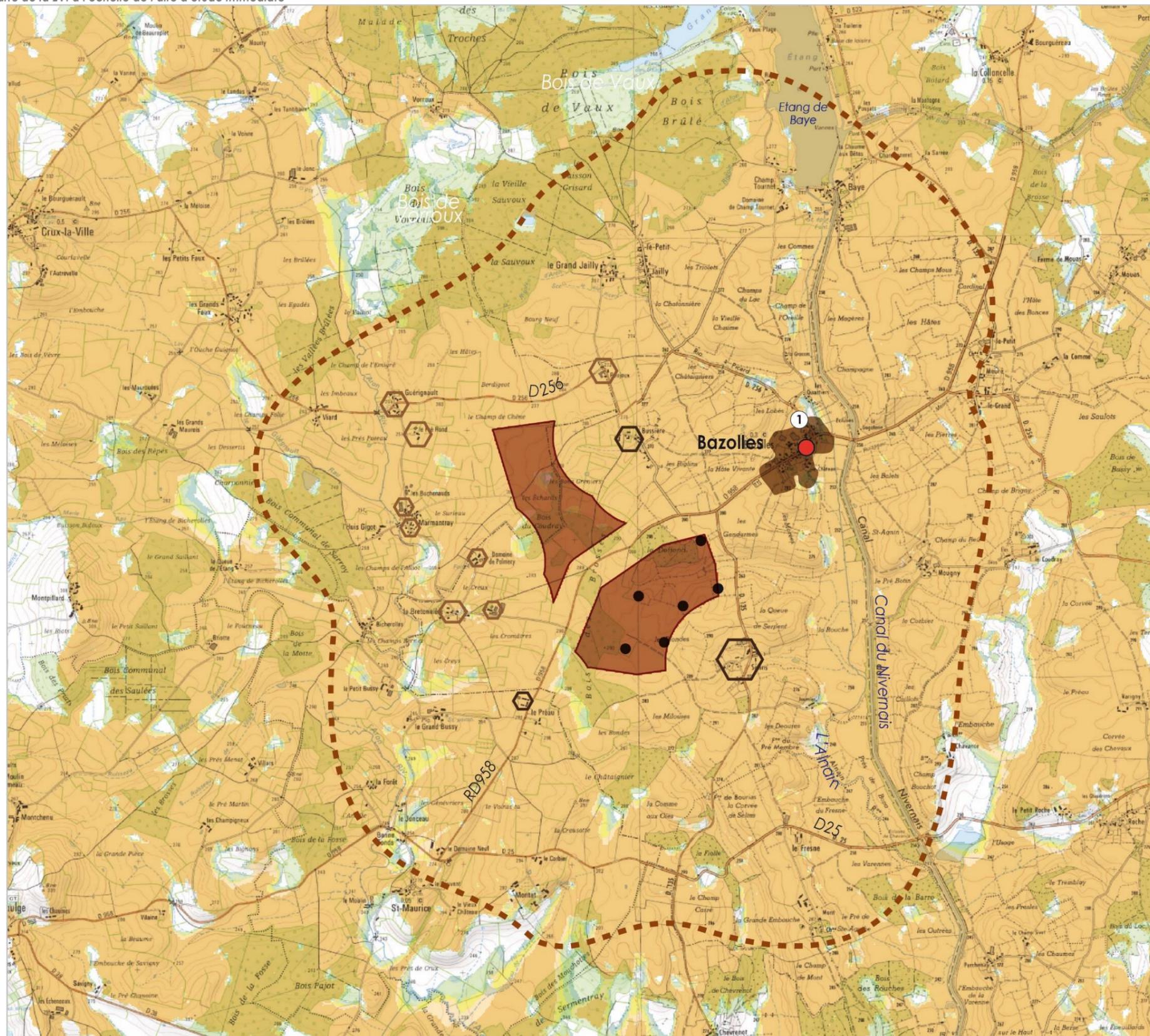
- Edifice / Site protégé / ZPPAUP
- Contour du site protégé ou de la ZPPAUP
- Enjeu nul
- Enjeu faible
- Enjeu moyen
- Enjeu fort
- Enjeu très fort

**VU D'ICI**

ECHELLE : 0 2,5 5 Kilomètres



150- Carte de la ZVI à l'échelle de l'aire d'étude immédiate



## PROJET EOLIEN DE CHATAIGNIER ZVI (AIRE D'ETUDE IMMEDIATE)

### LEGENDE

#### Périmètres d'étude

- Implantation des éoliennes (projet de châtaignier)
- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude immédiate

#### Zone de visibilité théorique des éoliennes du projet

- 1 éolienne visible
- 2 éoliennes visibles
- 3 éoliennes visibles
- 4 éoliennes visibles
- 5 éoliennes visibles
- 6 éoliennes visibles

#### Bourgs et Patrimoine protégé

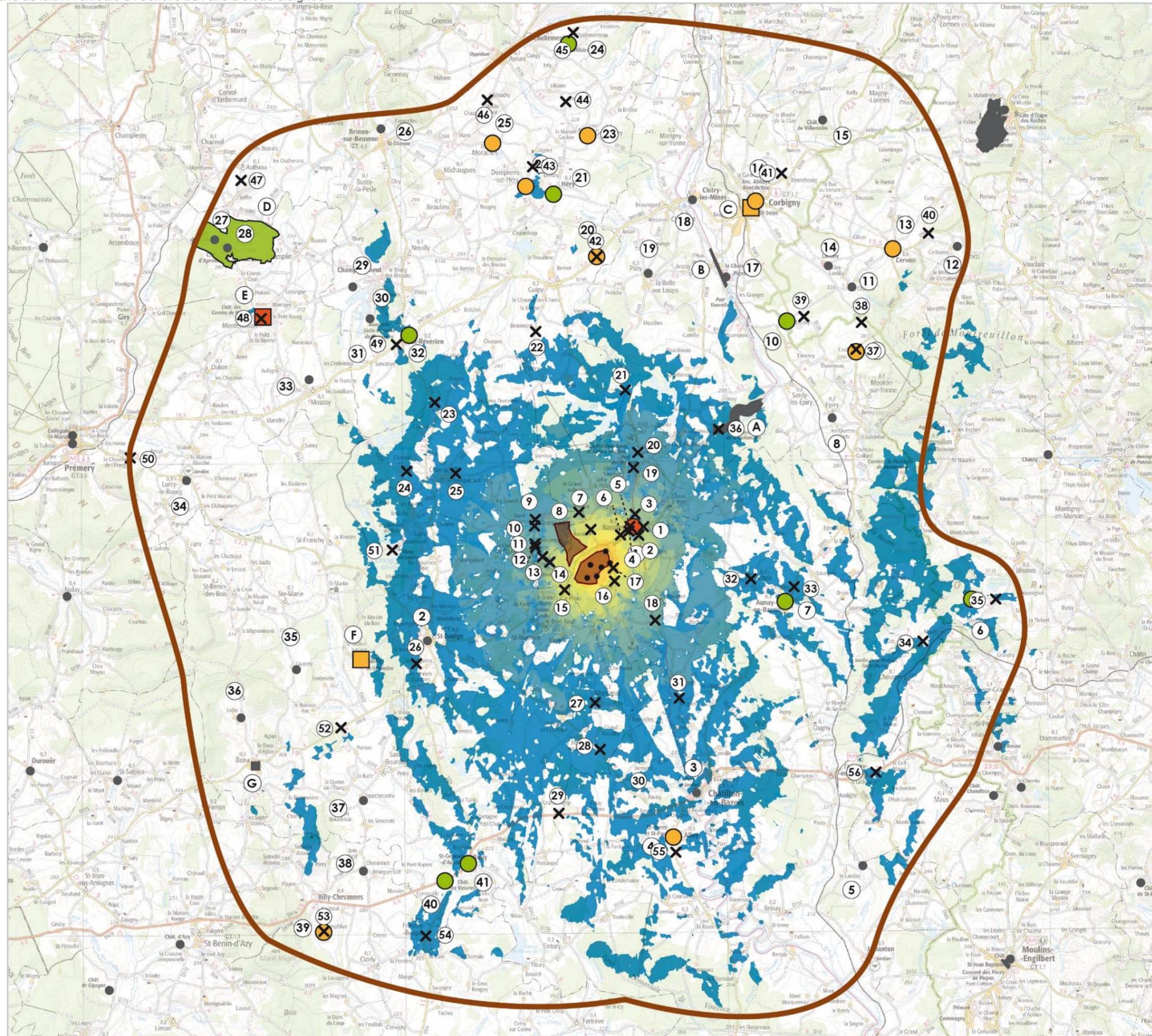
- Emprise du bourg de Bazolles
- ⬡ Hameau à moins de 1 Km de la ZIP
- ⬡ Hameau à moins de 1 Km du projet

#### Sensibilités sur le patrimoine bâti protégé

- ① L'église Saint Symphorien, un édifice classé, présentant un enjeu fort de covisibilité depuis et avec la ZIP du fait de sa proximité au site



151- Carte de la ZVI verticale à l'échelle de l'aire d'étude éloignée



## PROJET EOLIEN DU CHATAIGNIER VISIBILITE THEORIQUE DES EOLIENNES

### LEGENDE

#### Périmètres d'étude

- Implantation des éoliennes (projet de Châtignier)
- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude éloignée

#### Zone de visibilité verticale théorique

- ≥ 1°
- ≥ 2°
- ≥ 3°
- ≥ 4°
- ≥ 5°
- entre 6 et 10°
- entre 11 et 20°
- entre 21 et 50°
- entre 51 et 70°
- entre 71 et 90°
- entre 91 et 100°
- entre 101 et 112°
- 137°

#### Photomontages

- ✕ Localisation de la prise de vue du photomontage

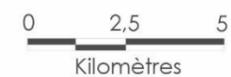
#### Patrimoine protégé

(Carte intégrant les analyses des périmètres intermédiaire et rapproché)

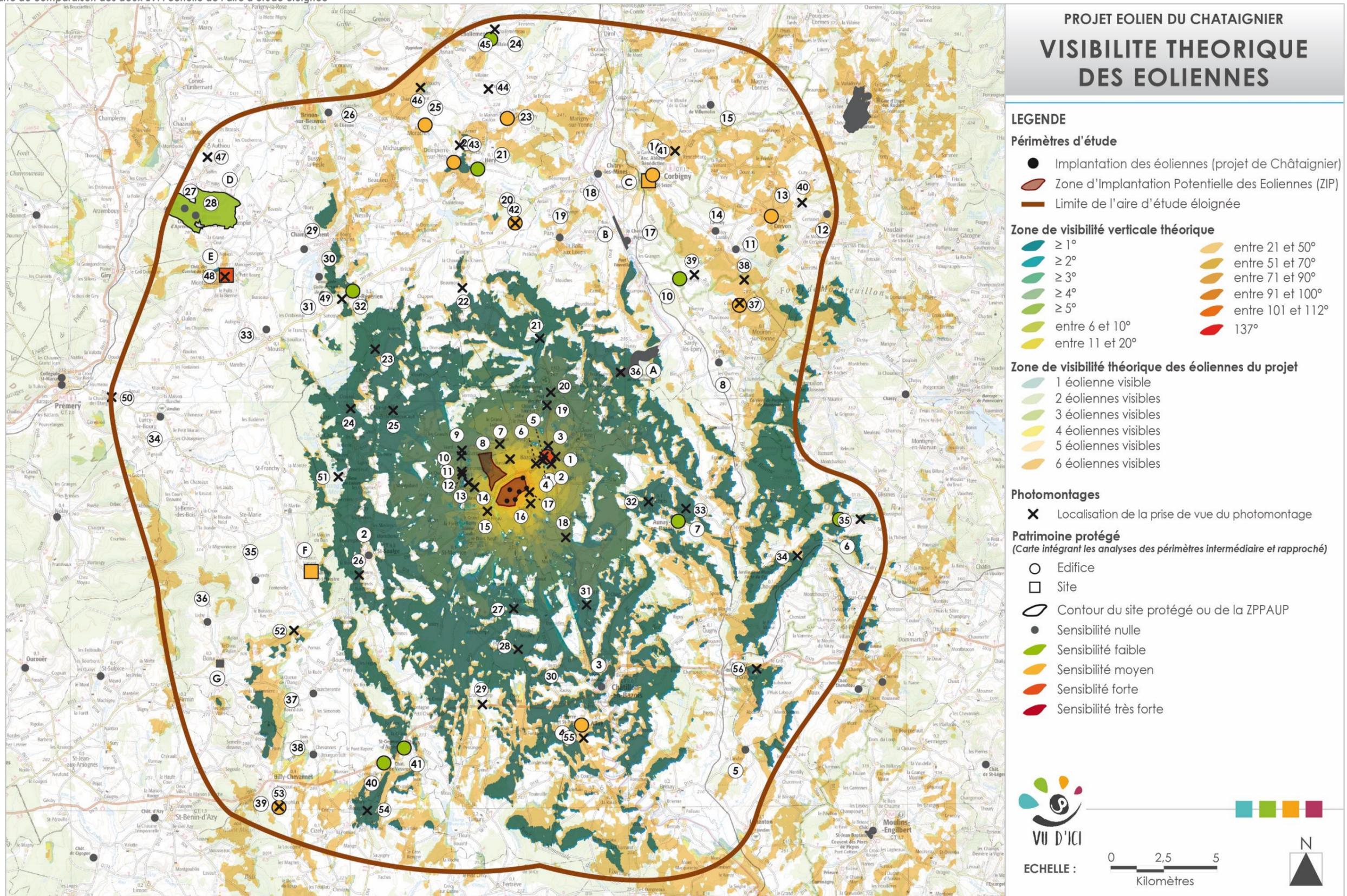
- Edifice
- Site
- Contour du site protégé ou de la ZPPAUP
- Sensibilité nulle
- Sensibilité faible
- Sensibilité moyen
- Sensibilité forte
- Sensibilité très forte



ECHELLE :



152- Carte de comparaison des deux ZVI l'échelle de l'aire d'étude élargie



## VII.1.2 Analyse visuelle par photomontage

### VII.1.2.1 Méthodologie de réalisation des photomontages

Le choix de localisation des photomontages s'appuie sur l'analyse paysagère et l'analyse des perceptions du site. Il s'agit d'évaluer l'impact visuel du projet de parc éolien dans le contexte paysager du site à l'échelle des aires d'étude, rapprochée et immédiate paysagères, depuis les secteurs d'intérêt paysager, patrimonial et touristique ainsi que depuis les principaux bourgs et axes de circulation. L'objectif est de mieux appréhender la place que prendra le projet dans le paysage et les interactions avec les éléments constitutifs du paysage.

Le choix de l'emplacement des prises de vues pour les photomontages va permettre de visualiser :

- Les vues les plus fréquemment perçues (depuis les routes, les zones particulièrement fréquentées, notamment les points d'attractivité touristique),
- Les vues depuis les zones les plus sensibles sur le plan visuel (les riverains, les agglomérations proches, les sites sensibles ou remarquables concernés...),
- Les vues à des distances variables du projet (perceptions immédiates, semi éloignées et éloignées).

Chaque élément étudié fait l'objet d'une définition précise de la localisation du point de simulation. Ce point vise à présenter les conditions paysagères réelles d'approche de l'élément étudié tout en présentant la perception maximale du projet éolien (voir parties I.5.2 et I.5.3).

Cinquante-six photomontages ont été réalisés par Vu d'ici sur la base des points de vue déterminés lors du terrain. Une fois la photo prise et géoréférencée, elles sont importées sous WINDPRO pour situer les éoliennes dans le champ visuel, sur la base du MNT et de points de repère. La perspective des aérogénérateurs, la couleur des mats en fonction de la lumière ou encore le modèle envisagé sont simulés grâce au logiciel.

Les photos initiales sont prises à différentes périodes de la journée afin d'être le plus représentatives possible de l'impact des éoliennes dans le paysage environnant. L'ensemble des points de vue permet également d'illustrer tout le travail d'appréciation de terrain réalisé dans le cadre de l'étude.

### VII.1.2.2 Présentation des photomontages

Chaque planche présentant un photomontage comporte :

- Un descriptif présentant la localisation du site de la prise de vue, et les raisons qui justifient la réalisation du photomontage ;
- La distance entre le point de vue et le projet ;
- Des cartes permettant la localisation de la prise de vue à la fois au sein du contexte paysager de l'aire d'étude et au niveau local ;
- Une description sommaire du paysage observé ;
- Trois photographies présentant le projet dans le paysage : la première, panoramique correspond à la vue initiale, la seconde, également panoramique présente la modélisation du projet et permet de présenter des éléments de contexte. Afin de bien percevoir l'implantation du projet dans son contexte, il a été choisi de représenter les machines sous forme filaire (colorisées en violet) lorsque ces dernières sont peu perceptibles (partiellement ou totalement masquées, ou encore de petite taille sur l'horizon).
- Tandis que la troisième présente la taille réelle de perception du projet (il faut alors tenir la planche de montage à une distance de 80 cm de l'œil de l'observateur). Pour ces vues réelles, dans quelques cas exceptionnels, lorsque les éoliennes sont à peine visibles, elles peuvent être présentées sous forme filaire pour une meilleure compréhension du photomontage.

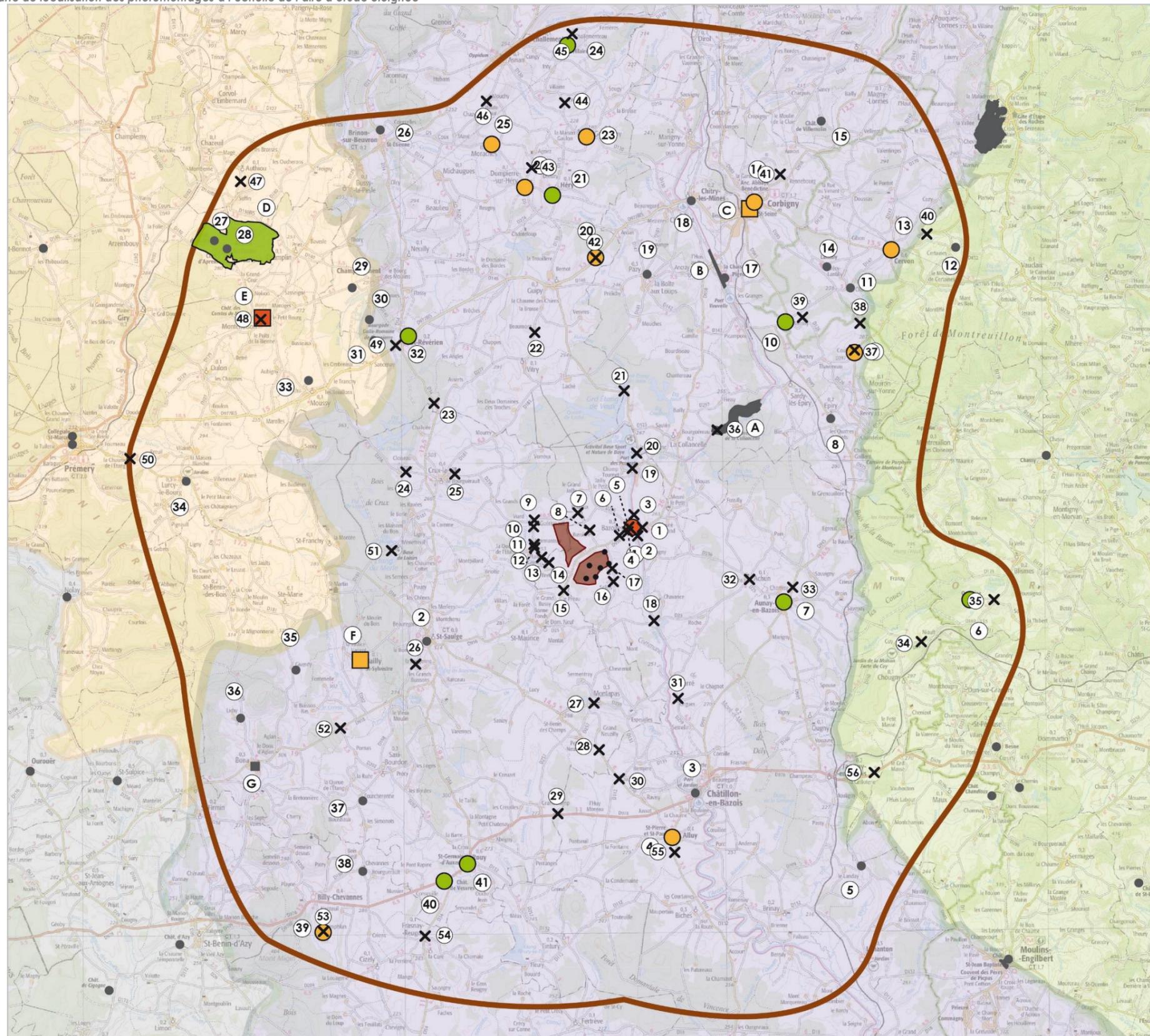
153- Tableau récapitulatif des photomontages et de leurs enjeux

| Photomontages                        |       |  | Coordonnées (Lambert 93) |           |            |
|--------------------------------------|-------|--|--------------------------|-----------|------------|
| N°                                   | Enjeu | Page   | X                        | Y         |            |
| Aire d'étude immédiate               | 1     | Depuis la D958, en entrée Est du bourg de Bazolles   | 121                      | 747229,54 | 6671619,22 |
|                                      | 2     | Depuis le canal du Nivernais -Bazolles   | 125                      | 747148,39 | 6671320,96 |
|                                      | 3     | Depuis le canal du Nivernais -Bazolles   | 129                      | 747018,63 | 6672117,03 |
|                                      | 4     | Depuis le chemin rural, covisibilité depuis l'église Saint-Symphorien (1)                        | 133                      | 746857,80 | 6671555,39 |
|                                      | 5     | Depuis la place de l'église de Bazolles  | 136                      | 746844,42 | 6671635,26 |
|                                      | 6     | Depuis la D958, sortie du bourg de Bazolles  | 137                      | 746393,15 | 6671326    |
|                                      | 7     | Depuis le hameau de Bussière   | 141                      | 744829,32 | 6672222,85 |
|                                      | 8     | Depuis le hameau de Poujeux  | 145                      | 745274,49 | 6671578,44 |
|                                      | 9     | Depuis la D256, au niveau du hameau du Guérignault   | 149                      | 743052,61 | 6671952,63 |
|                                      | 10    | Hameau proche, depuis l'accès au Pré Rond  | 153                      | 743069,72 | 6671706,37 |
|                                      | 11    | Depuis le hameau des Bachenauds  | 157                      | 743075,42 | 6671092,61 |
|                                      | 12    | Hameaux proches, depuis le centre du hameau de Marmantray  | 160                      | 743095,49 | 6670894,35 |
|                                      | 13    | Hameaux proches, depuis l'entrée du hameau de la Bretonnière                                     | 161                      | 743404,07 | 6670146,56 |
|                                      | 14    | Depuis l'accès au domaine de Palmery   | 165                      | 743711,47 | 6670391,23 |
|                                      | 15    | Depuis la D958, au niveau du hameau du Préau   | 169                      | 744232,02 | 6669182,70 |
|                                      | 16    | Depuis la D135, au niveau du hameau de Selins  | 173                      | 746213,05 | 6669497,89 |
|                                      | 17    | Hameaux proches, sortie du hameau de Selins  | 177                      | 746143,47 | 6670051,46 |
|                                      | 18    | Depuis le canal du Nivernais - chemins pédestres-D25   | 181                      | 747800,2  | 6667941,64 |
|                                      | 19    | Depuis l'aire de pique-nique de l'étang de Baye  | 185                      | 746914,44 | 6674011,71 |
| Aires d'étude rapprochée et éloignée | 20    | Depuis le port fluvial de l'étang de Baye  | 189                      | 747139,72 | 6674482,91 |
|                                      | 21    | Depuis la D135, au niveau de la digue de la chèvre   | 193                      | 746617,62 | 6676973,44 |
|                                      | 22    | Depuis le hameau de Beaumont, covisibilité avec Vitry-Lâché                                      | 196                      | 743122,83 | 6679295,43 |
|                                      | 23    | Depuis la D34, en sortie de la forêt du Tronçay  | 197                      | 739127,3  | 6676581,67 |
|                                      | 24    | Depuis les abords de Crux-la-ville, covisibilité avec le bourg                                   | 201                      | 738017,88 | 6673785,72 |
|                                      | 25    | Depuis les abords de Crux-la-Ville, covisibilité depuis la sortie du bourg                       | 205                      | 739965,92 | 6673686,87 |
|                                      | 26    | Depuis les abords de Saint-Saulge, covisibilité avec le bourg                                    | 209                      | 738425,48 | 6666248,81 |
|                                      | 27    | Depuis l'entrée Est du bourg de Montapas, en hauteur sur le coteau Nord de la vallée de l'Aron   | 213                      | 745426,25 | 6664789,85 |
|                                      | 28    | Depuis la D38, covisibilité avec le bourg de Montapas  | 217                      | 745650,19 | 6662893,02 |
|                                      | 29    | Depuis la D978, en haut de coteau  | 220                      | 743819,74 | 6660336,32 |
|                                      | 30    | Depuis le croisement entre la D112 et la D38   | 221                      | 746487,55 | 6661831,89 |
|                                      | 31    | Depuis les abords de Marré, covisibilité avec le bourg   | 225                      | 748746,19 | 6664868,27 |
|                                      | 32    | Depuis le centre d'Achun   | 229                      | 751511,6  | 6669557,56 |
|                                      | 33    | Depuis la sortie du bourg d'Aunay-en -Bazois, covisibilité avec le château d'Aunay-en-Bazois (7) | 233                      | 753242,87 | 6669236,14 |
|                                      | 34    | Depuis la D25, en point haut et à proximité de la limite du PNR du Morvan                        | 237                      | 758118,18 | 6667134,17 |



|                                      |  |  |           |             |             |
|--------------------------------------|--|--|-----------|-------------|-------------|
| Aires d'étude rapprochée et éloignée | 35   | Depuis le chemin d'accès au château de Quinzice (6), à proximité de la D11, covisibilité avec le château.                                  | 240       | 761112,57   | 6668835,53  |
|                                      | 36   | Depuis le canal du Nivernais -Ecluses de la Colancelle   | 241       | 750300,74   | 6675452,61  |
|                                      | 37   | Depuis la D945, depuis l'accès au château de Coulon (9), covisibilité depuis le monument   | 243       | 755840,71   | 6679792,47  |
|                                      | 38   | Depuis la D285, au Nord de Coulon, Covisibilité avec le château de Coulon (9)  | 247       | 755851,88   | 6679794,08  |
|                                      | 39   | Depuis la D126, covisibilité avec le château de Marcilly (10)  | 250       | 753589,46   | 6680011,26  |
|                                      | 40   | Depuis la D945, à l'Est de Cervon, covisibilité avec l'église St-Barthélémy (13)   | 251       | 758287,84   | 6682947,49  |
|                                      | 41   | Depuis le coteau, au Nord-Est de Corbigny, covisibilité avec le patrimoine de Corbigny (16, C)   | 253       | 752945,9615 | 6685423,982 |
|                                      | 42   | Depuis la D977bis, covisibilité depuis l'entrée du château de Percy (20)   | 256       | 745298,64   | 6682028,23  |
|                                      | 43   | Depuis la route secondaire, au Nord de Dompierre-sur-Héry, covisibilité avec l'église St-Pierre (22)                                       | 257       | 742950,39   | 6685698,79  |
|                                      | 44   | Depuis la route secondaire, au Nord de Germenay, covisibilité avec l'église St-Aubin (23)  | 258       | 744263,30   | 6688323,90  |
|                                      | 45   | Depuis la D128, au Nord de Challement, covisibilité avec l'église St-Hilaire (24)  | 259       | 744564,4759 | 6690988,993 |
|                                      | 46   | Depuis la D128 en entrée de hameau de Mouchy, covisibilité avec l'église de Moraches (25)  | 263       | 741227,07   | 6688439,36  |
|                                      | 47   | Sur l'axe routier secondaire entre Soffin et Authiou, covisibilité avec le site du bourg d'Arthel (D) et avec la butte de Montenoison ( E) | 266       | 731509,10   | 6685143,69  |
|                                      | 48   | Depuis la butte de Montenoison ( E)  | 267       | 732425,8526 | 6679837,653 |
|                                      | 49   | Depuis les abords de Saint-Révérien, covisibilité avec l'église (32)   | 270       | 737646,23   | 6678739,98  |
|                                      | 50   | Depuis la D38, en limite de l'aire d'étude éloignée  | 271       | 7277772,00  | 6674124,00  |
|                                      | 51   | Depuis le camping de l'étang du Merle  | 272       | 737458,34   | 6670707,13  |
|                                      | 52   | Depuis le croisement entre la D958 et la D202, covisibilité avec l'église Saint-Sylvestre de Jailly (F)                                    | 273       | 735435,91   | 6663739,54  |
|                                      | 53   | Depuis la butte du château de Dumphlum (39)  | 274       | 734748,56   | 6655783,46  |
|                                      | 54   | Depuis la D34, en entrée Nord du bourg de Fresnay-Reugny, covisibilité avec le château de Vesvres (40)                                     | 275       | 739023,31   | 6655994,12  |
| 55                                   | Depuis la D10, au Sud d'Alluy, covisibilité avec l'église St-Pierre et St-Paul (4) | 279  | 748626,02 | 6658710,59  |             |
| 56                                   | Depuis la D978, à l'Est de Tamnay  | 282  | 756425,37 | 6661967,36  |             |

154- Carte de localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude éloignée



## PROJET EOLIEN DU CHATAIGNIER PHOTOMONTAGES (AIRE D'ETUDE ELOIGNEE)

### LEGENDE

#### Périmètres d'étude

- Implantation des éoliennes (projet de châtaignier)
- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude éloignée

#### Photomontages

- ✕ Localisation de la prise de vue du photomontage

#### Unités paysagères

- Le bas Morvan
- Le Bazois
- Les Vaux de Montenoison
- Amognes

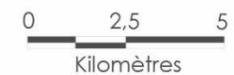
#### Patrimoine protégé

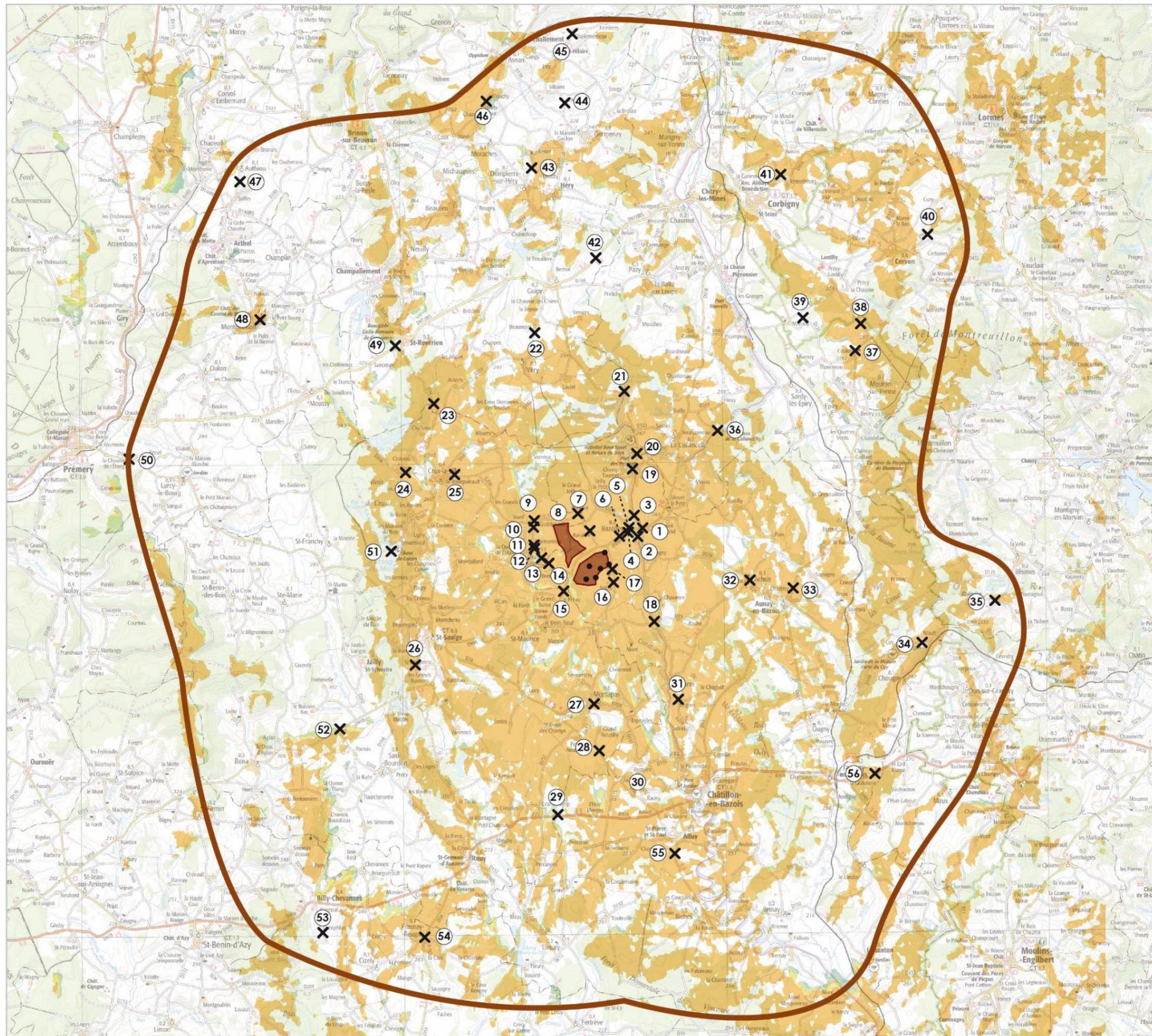
(Carte intégrant les analyses des périmètres intermédiaire et rapproché)

- Edifice
- Site
- Contour du site protégé ou de la ZPPAUP
- Sensibilité nulle
- Sensibilité faible
- Sensibilité moyen
- Sensibilité forte
- Sensibilité très forte



ECHELLE :





## PROJET EOLIEN DU CHATAIGNIER VISIBILITE THEORIQUE DES EOLIENNES

### LEGENDE

#### Périmètres d'étude

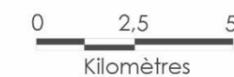
-  Implantation des éoliennes (projet de Châtignier)
-  Zone d'implantation potentielle des éoliennes (ZIP)
-  Limite de l'aire d'étude éloignée
-  Zone de visibilité théorique des éoliennes

#### Photomontages

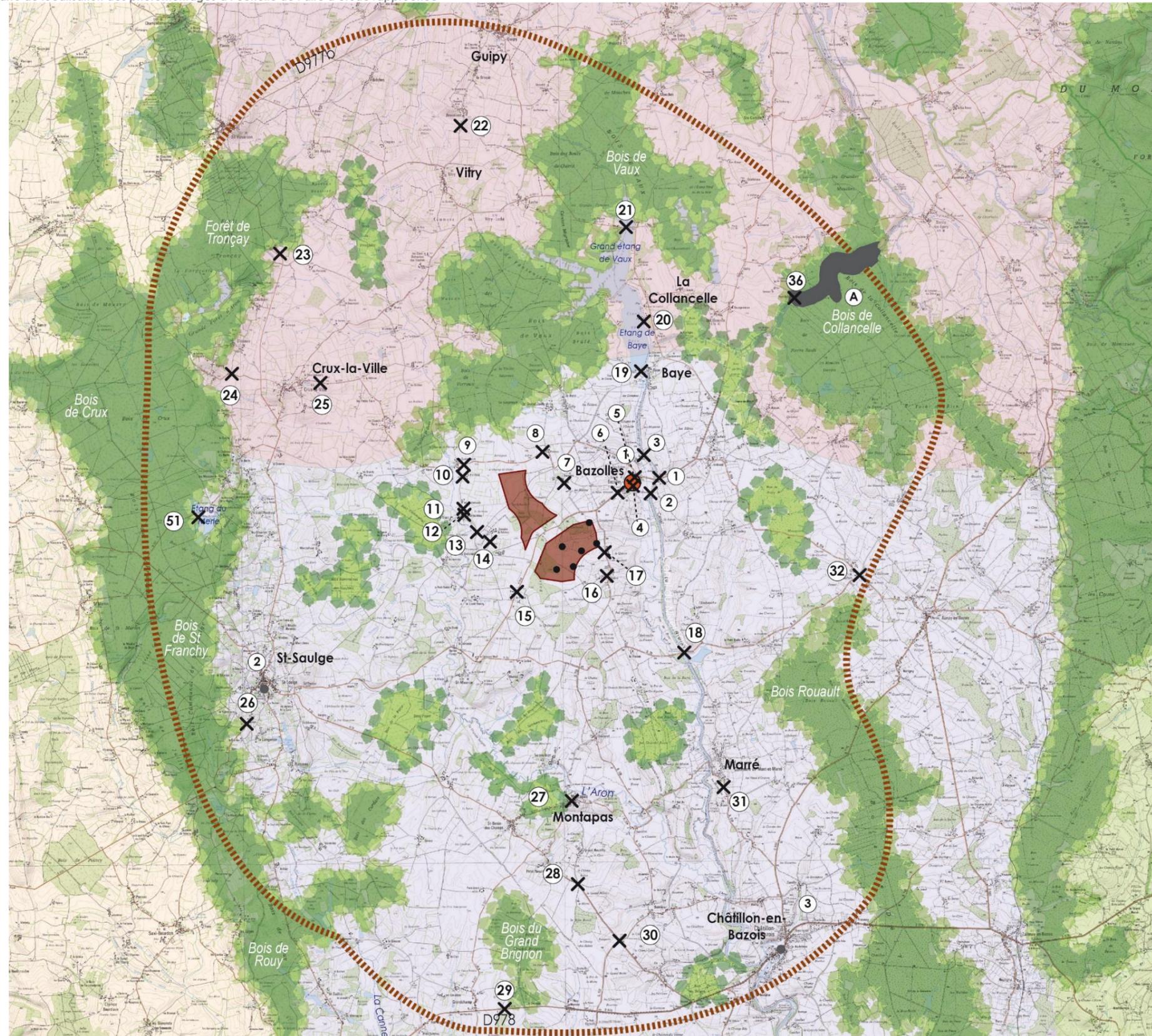
-  Localisation de la prise de vue du photomontage



ECHELLE :



155- Carte de localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée



**PROJET EOLIEN DE CHATAIGNIER**

## PHOTOMONTAGES (AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE)

**LEGENDE**

**Périmètres d'étude**

- Implantation des éoliennes (projet de châtaignier)
- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude rapprochée

**Photomontages**

- X Localisation de la prise de vue du photomontage

**Unités paysagères**

- Le centre du Bazois
- Le Corbigeois

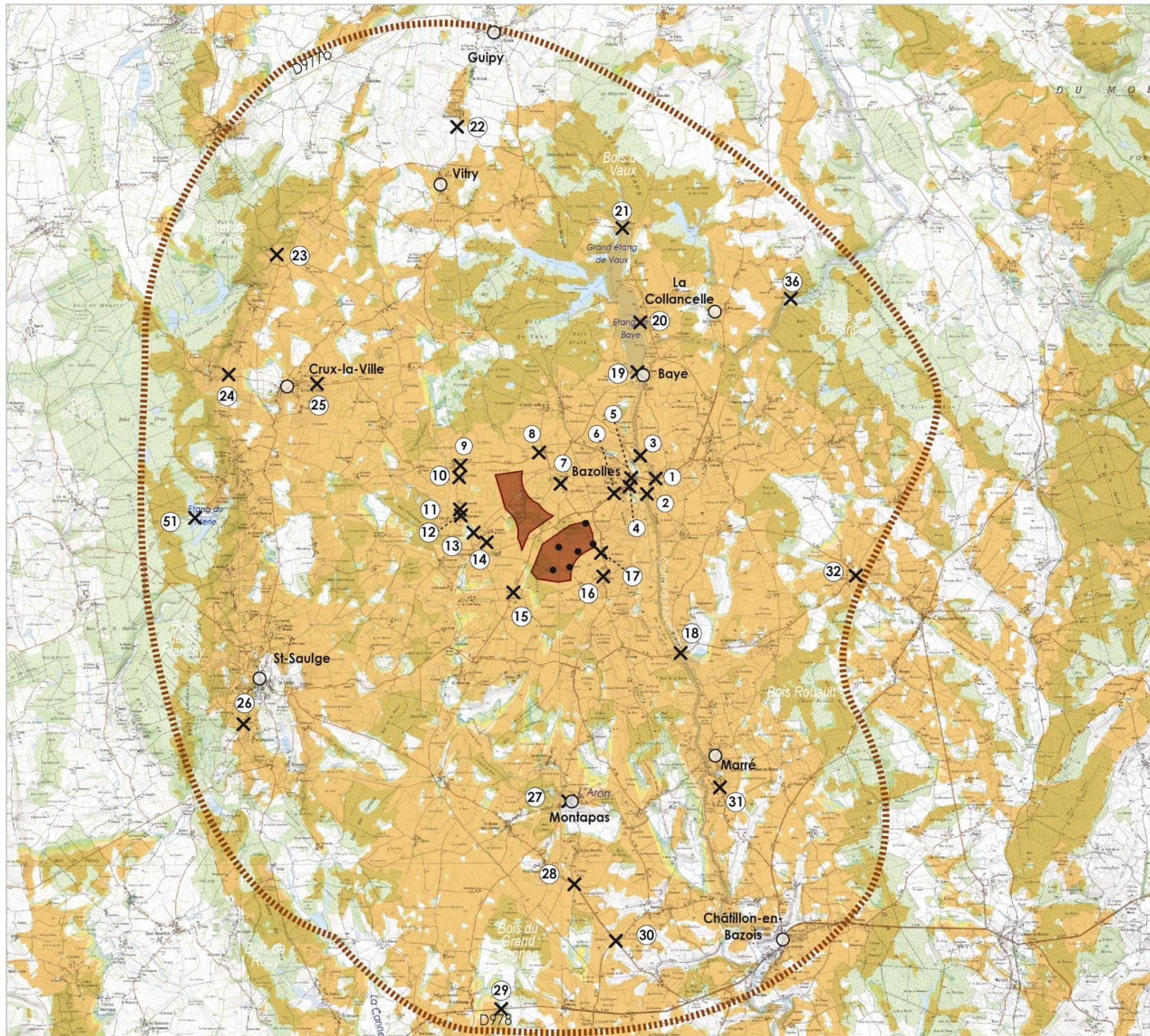
**Patrimoine protégé**  
*(Carte intégrant les analyses des périmètres intermédiaire et rapproché)*

- Edifice / Site protégé / ZPPAUP
- Contour du site protégé ou de la ZPPAUP
- Enjeu nul
- Enjeu faible
- Enjeu moyen
- Enjeu fort
- Enjeu très fort

**VU D'ICI**

ECHELLE : 0 — 2,5 — 5 Kilomètres





**PROJET EOLIEN DE CHATAIGNIER**  
**ZVI**  
**(AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE)**

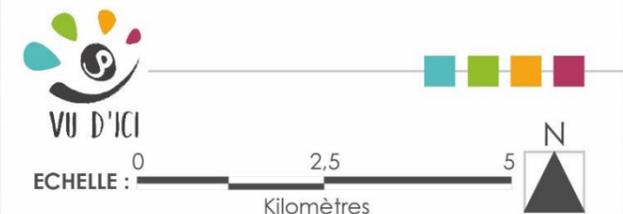
**LEGENDE**

**Périmètres d'étude**

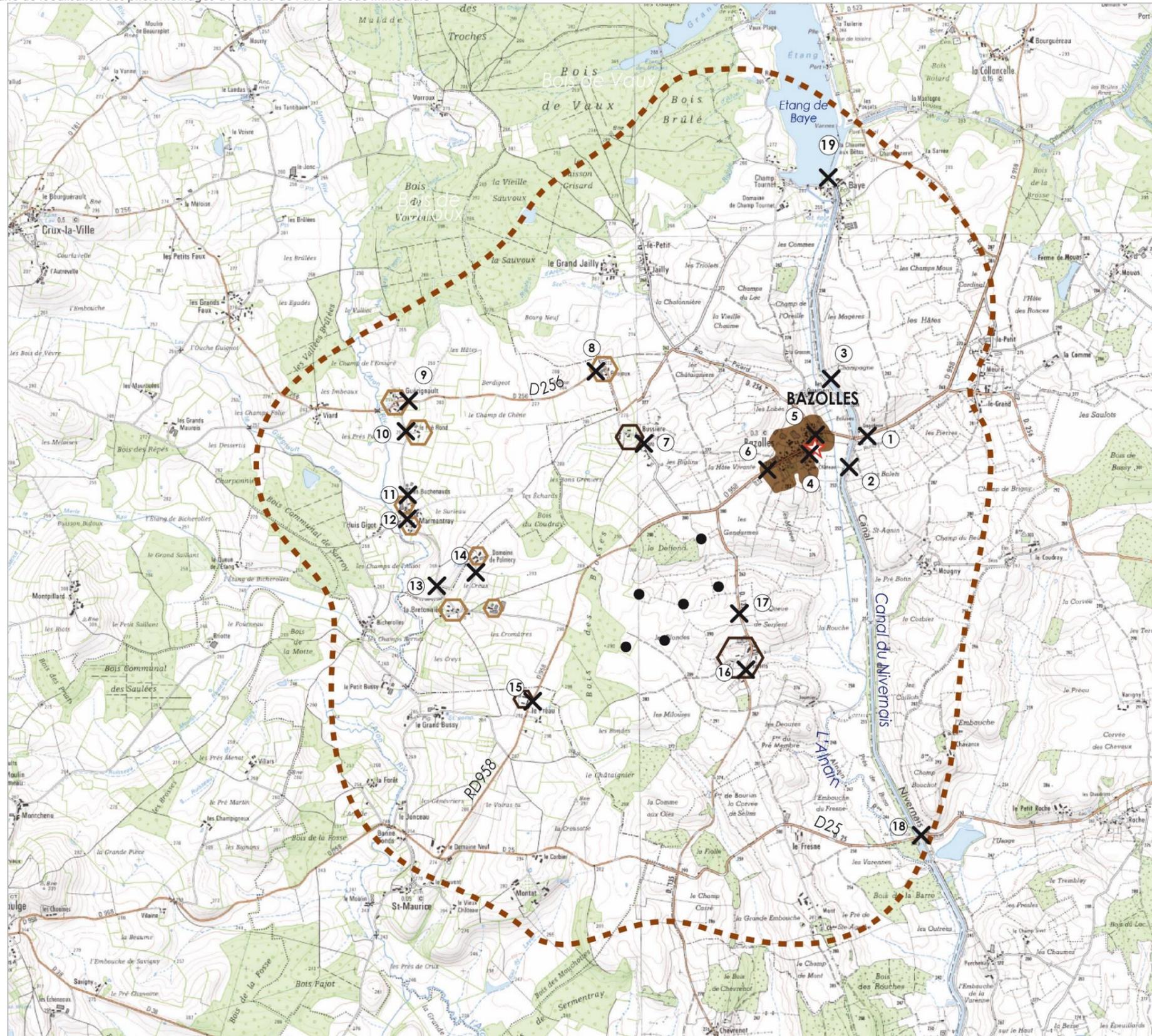
- Implantation des éoliennes (projet de Châtignier)
- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude rapprochée
- Zone de visibilité théorique des éoliennes

**Photomontages**

- ✕ Localisation de la prise de vue du photomontage



156- Carte de localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude immédiate



## PROJET EOLIEN DE CHATAIGNIER PHOTOMONTAGES (AIRE D'ETUDE IMMEDIATE)

### LEGENDE

#### Périmètres d'étude

- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Implantation des éoliennes (projet de Châtagnier)
- Limite de l'aire d'étude immédiate

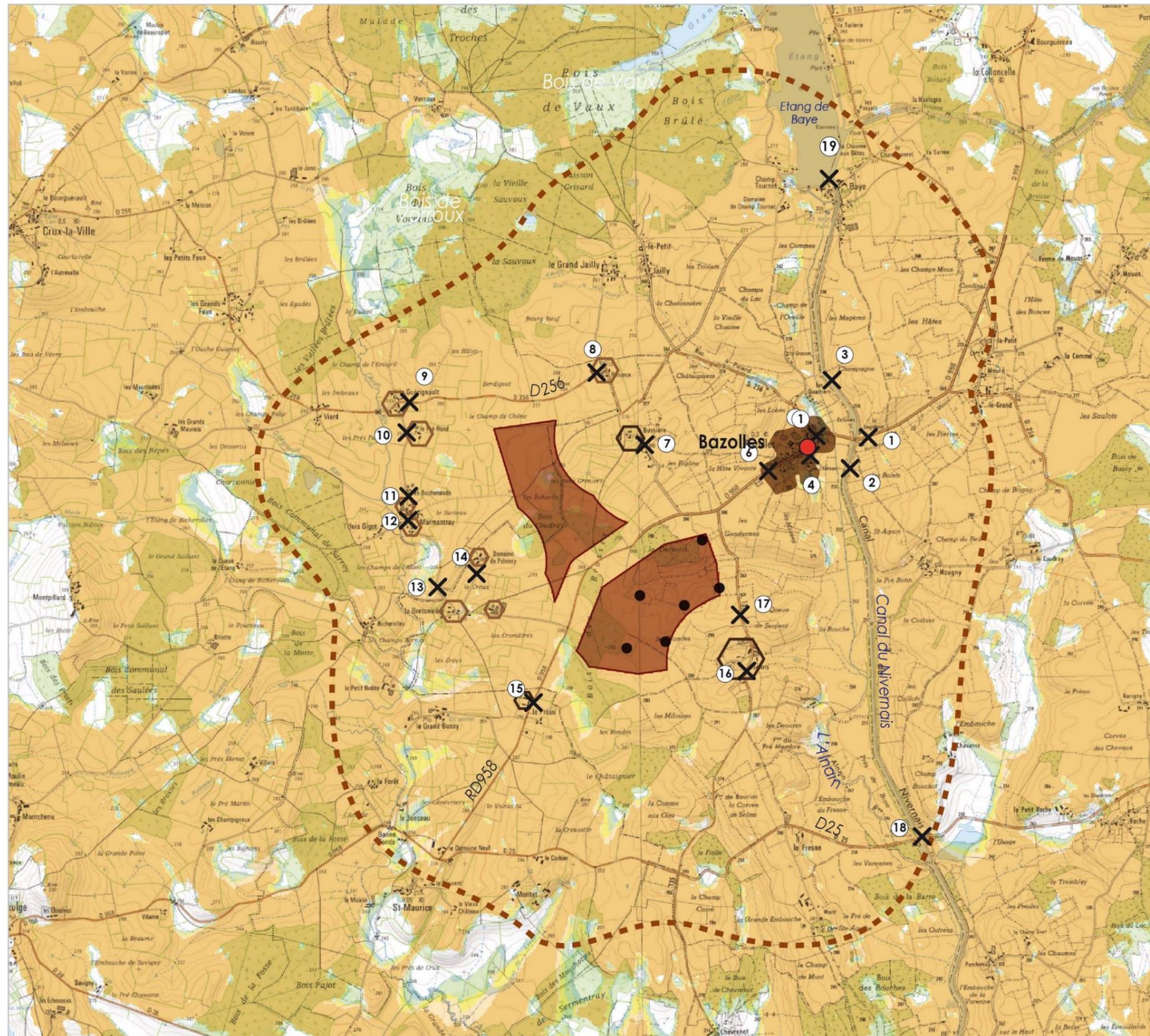
#### Photomontages

- Localisation de la prise de vue du photomontage

#### Bourgs et Patrimoine protégé

- Eglise Saint-Symphorien de Bazolles (1) montrant une sensibilité forte
- Emprise du bourg de Bazolles
- Hameau à moins de 1 Km de la ZIP
- Hameau à moins de 1 Km du projet





## PROJET EOLIEN DE CHATAIGNIER ZVI (AIRE D'ÉTUDE IMMEDIATE)

### LEGENDE

#### Périmètres d'étude

- Implantation des éoliennes (projet de châtaignier)
- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude immédiate
- Zone de visibilité théorique des éoliennes

#### Photomontages

- ✕ Localisation de la prise de vue du photomontage

#### Bourgs et Patrimoine protégé

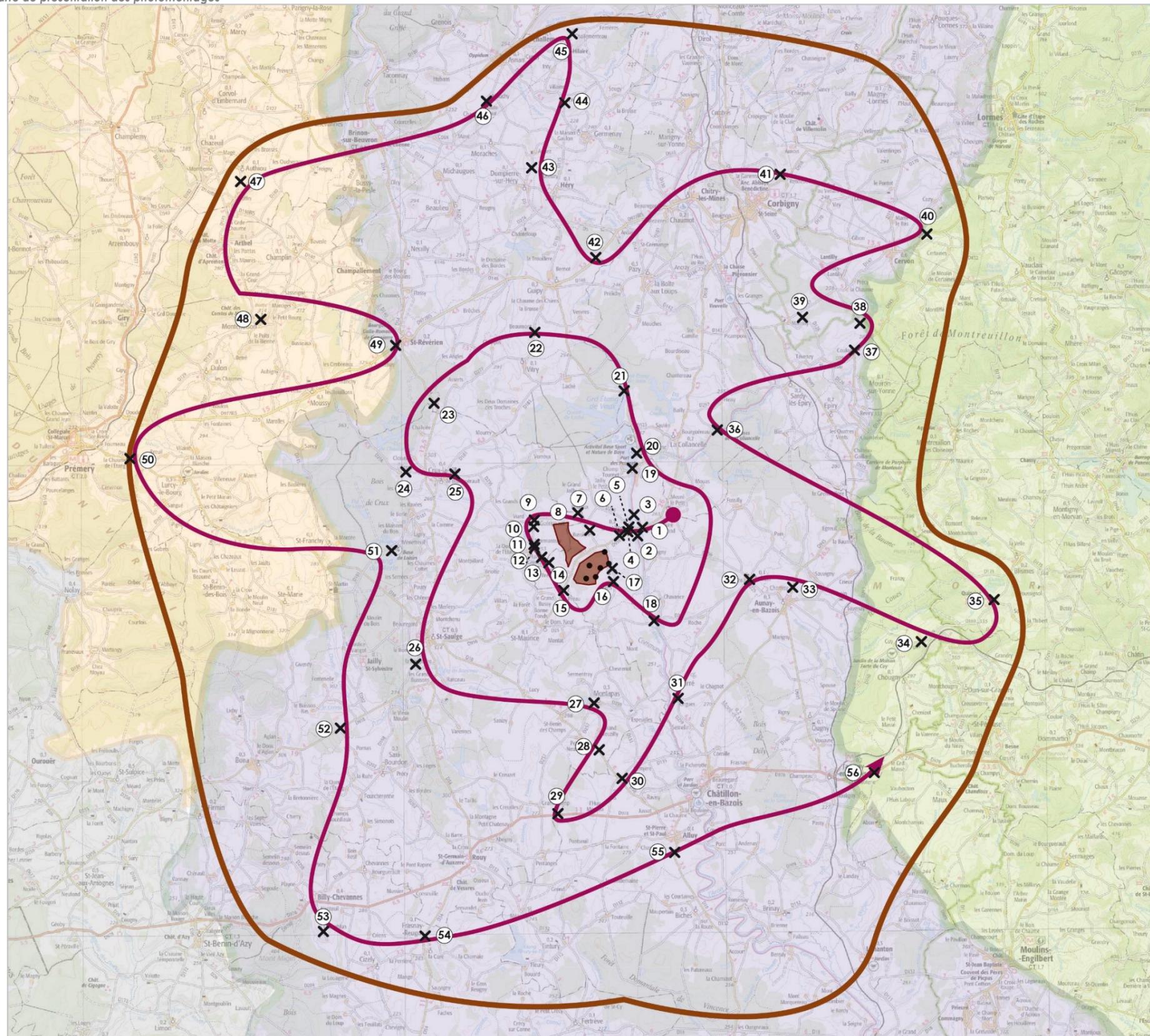
- Emprise du bourg de Bazolles
- Hameau à moins de 1 Km de la ZIP
- Hameau à moins de 1 Km du projet

#### Sensibilités sur le patrimoine bâti protégé

- ① L'église Saint Symphorien, un édifice classé, présentant un enjeu fort de covisibilité depuis et avec la ZIP du fait de sa proximité au site



157- Carte de présentation des photomontages



## PROJET EOLIEN DU CHATAIGNIER PHOTOMONTAGES (CHEMIN)

### LEGENDE

#### Périmètres d'étude

- Implantation des éoliennes (projet de châtaignier)
- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude élargie

#### Photomontages

- X Localisation de la prise de vue du photomontage
- ➔ Ordre de présentation des photomontages

#### Unités paysagères

- Le bas Morvan
- Le Bazois
- Les Vaux de Montenois
- Amognes



ECHELLE :

